



-----  
**LE CABINET**  
-----

UNITE DE COORDINATION DES PROGRAMMES A  
FINANCEMENTS EXTERIEURS (UCP-FE)

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET**

**Référence : AMI n°001/UCP-FE/2026**

**Objet : Constitution de la base de données des Fournisseurs de L'UCP-FE.**

## **A. CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire à travers le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle (MSHPCMU) a conclu en 2013 avec GAVI ALLIANCE, un accord cadre de partenariat pour soutenir la mise en œuvre des actions de son Plan National de Santé (PNDS).

Cet accord se traduit par un soutien financier aux programmes de Renforcement du Système de Santé (RSS) et aux Services de Vaccination (SV).

L'Unité de Coordination des Programmes à Financements Extérieurs (UCP-FE), est la structure chargée du suivi programmatique et de gestion financière, mise en place par le MSHPCMU en vue d'optimiser la gestion et la traçabilité des financements extérieurs du secteur de la santé en Côte d'Ivoire. Elle agit au nom et pour le compte du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle.

Dans le cadre d'exécution des différents financements extérieurs alloués aux programmes de Renforcement du Système de Santé (RSS) et aux Services de Vaccination (SV), pour la mise en œuvre du Plan National de Santé (PNDS), l'UCP-FE envisage de mettre en place une base de données des fournisseurs avec lesquels elle compte faire des acquisitions de biens et services.

## **B. TYPOLOGIE D'ACTIVITES**

### **1) Travaux**

- Construction,
- Réhabilitation
- Aménagement de bâtiment ;
- Câblage réseaux téléphonique / électrique.

### **2) Fournitures et équipements**

- Fournitures de bureau, de matériels et mobiliers de bureau ;
- Matériels informatiques et consommables informatiques ;
- Equipements électroniques et télécommunication ;
- Fourniture de matériels et produits médicaux ;
- Confection de tenues de travail.

### 3) **Catégorie 3 : Prestations de services courants :**

- Maintenance et entretien des installations de climatiseurs, d'électricité, téléphones, photocopieurs, plomberie et frigorifiques ;
- Maintenance et entretien de matériels roulant ;
- Maintenance et entretien du matériels informatiques ;
- Maintenance et entretien du matériels de télécommunication, et électroniques ;
- Location du matériel roulant, de sonorisation, de salles, de bâtiments, de chaises, de bâches et d'espace événementiel ;
- Média, Publicité et communication ;
- Reprographie, Imprimerie ;
- Hôtellerie/ Restauration.

### 4) **Services de consultants / Prestation intellectuelle :**

- Etudes ;
- Audits /Conseils ;
- Formation, Perfectionnement
- Conseils juridiques, d'Expert ;
- Services de consultant en communication et multimédia ;
- Services de consultances ;
- Gestion en Ressources humaines ;
- Services d'ingénierie.

## **C. DOCUMENTS CONSTITUTIFS DU DOSSIER DE MANIFESTATION D'INTERET**

Les personnes morales et physiques intéressées sont invitées à manifester leur intérêt par une demande d'agrément adressée au Coordonnateur Général de l'UCP-FE. Les candidats doivent fournir un dossier de manifestation d'intérêt comportant :

- Une demande d'agrément adressée au Coordonnateur Général de l'UCP-FE ;
- Une copie de déclaration fiscale d'existence (DFE) ;
- Une copie du Registre du commerce et crédit immobilier (RCCM) ;
- Une Attestation de régularité fiscale (ARF) ;
- Une Attestation de régularité Sociale CNPS ;
- Une Attestation bancaire ;
- Une Fiche de renseignement sur la société précisant l'adresse géographique, l'adresse postale ou Contact téléphonique, l'adresse électronique (e-mail) de l'entreprise ;
- Une copie de l'autorisation du fabricant ou de l'attestation de revendeur (uniquement pour les fournisseurs d'équipements et consommables informatiques et fournisseur de matériels roulant) ;
- Une Attestation de non faillite, exercice 2025 (pour les entreprises étrangères).

**NB : Prouver son expérience dans son domaine de catégorie d'activité par une (01) attestation de bonne exécution (ABE).**

## **D. SOUMISSION DES MANIFESTATIONS D'INTERÊT**

Les manifestations d'intérêts sont élaborées en langue française, adressées au Coordonnateur Général de l'UCP-FE et transmises **par voie électronique en version PDF (courrier électronique/e-mail)** à l'adresse suivante : [info@ucp-fe.ci](mailto:info@ucp-fe.ci) avec en objet « **Manifestation d'intérêt pour inscription dans la base de données fournisseurs de l'UCP-FE** ».

Pour d'éventuels renseignements, les candidats intéressés peuvent contacter :

Monsieur AKA Innocent, Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) à l'UCP-FE, Monsieur SIE Henri Michel, Assistant du SPM, ou Mlle KOCOLA Dominique l'Assistante Administrative, aux jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 16h, et aux numéros suivants : 05 96 70 17 14 /07 08 88 36 31 /07 08 63 32 40.

**La date limite de transmission des manifestations d'intérêt est prévue pour le 17/03/2026, à 16h30mn temps universel.**

Les manifestations d'intérêt transmises après ce délai ne seront pas prises en compte (seront rejetées systématiquement).

**NB : La participation à cet AMI est gratuite (sans aucun frais pour participation).**

**Le Coordonnateur Général**

**Professeur Mamadou SAMBA**